

## La moitié des élèves retourne à l'école publique

La rentrée scolaire à l'école publique Catherine-Dior va s'opérer mardi 12 mai avec des effectifs restreints qui s'étofferont dès la semaine suivante.

La municipalité a validé le choix de Sandrine Schutz, directrice de l'école maternelle et primaire, de reprendre la première semaine, avec uniquement les élèves de CE1, CE2, CM1 et CM2, alors que les préconisations ministérielles incitaient à une rentrée en priorité des élèves de grande section de maternelle, CP et CM2. Pourquoi ce choix ?

**« Ces niveaux correspondent à ceux de l'école élémentaire que nous avons à dédoubler afin d'appliquer le protocole sanitaire de reprise, limitant les effectifs par classe à quinze élèves ; le CP l'étant déjà depuis cette année, explique le maire Alain Navarret. Dans ces conditions, l'équipe enseignante va pouvoir prendre en charge les différents groupes pour ces quatre niveaux. Dès lundi 18 mai, avec le retour des CP et des maternelles, la municipalité mettra ses agents à disposition pour venir en aide aux enseignants. »**

Le 12 et le 18 mai, 126 enfants, sur les 230 que compte l'école vont faire leur retour, soit 55 % des élèves pour dix classes, mais ils ne devraient être qu'une quarantaine la première semaine. **« Il n'y aura pas de retour à la carte, ni à la journée, prévient Maryse Guesnon, maire adjointe. Les élèves qui ne seront pas présents à la reprise ne reviendront qu'en septembre ! »**

Chaque classe a été agencée et désinfectée en conséquence. Le midi, pas de regroupement à la cantine, mais un repas froid sera apporté aux élèves qui mangeront soit dans les classes, soit sous le préau par beau temps. Un agent municipal sera présent. **« Un investissement humain important, reconnaît Alain Navarret, qui est cependant le fruit d'une excellente collaboration avec l'école. »**

L'accueil périscolaire, matin et soir, reste fermé jusqu'au 19 mai, terme de la deuxième semaine (avant le pont de l'Ascension) ; le mélange des enfants de différentes écoles et de différentes classes étant proscrit. Il en va de même pour l'accueil du mercredi à l'accueil de loisirs, fermé jusqu'au 20 mai. **« La collectivité se prononcera dès que possible pour une réouverture potentielle, sachant que les règles sociales vont changer le 2 juin pour les salariés avec la fin du chômage partiel à cette date, indique Alain Navarret. Il est possible que nous revoyons l'organisation pour le périscolaire à ce moment-là. »** Il a enfin été demandé aux parents scolarisant leurs enfants à partir du 12 mai de ne pas considérer la collectivité comme responsable en cas de contamination.



Avec des effectifs réduits, le flux des élèves sera régulé au sein de l'école Catherine-Dior, mais sera observé avec attention aux heures d'entrée et de sortie, par le garde champêtre. Ouest-France